



Lettre d'information - Septembre 2025

Bonjour les Ami.es des Survolté.es!

C'est la rentrée Survoltés avec plein de projets en développement:

- Du photovoltaïque avec Bretil Sun ISDND
- Les projets éoliens Lanrigan dans l'vent et Andéole
- Des centrales PV en toiture à la Germillotte et à la GAEC Biotaupe
- Le 4ème groupement d'achat Kit PV (Solarcoop)

*De fréquence irrégulière, cette lettre d'information nous permet de nous tenir informé.es.
Elle est coopérative, aussi, si vous souhaitez partager avec les autres coopérateur.rices une
information, envoyez un mail à contact@survoltes.com !*



Breti Sun
ISDND

Informations
et souscriptions
scannez ce QR code
ou rendez-vous
sur bretisuncitoyens.fr



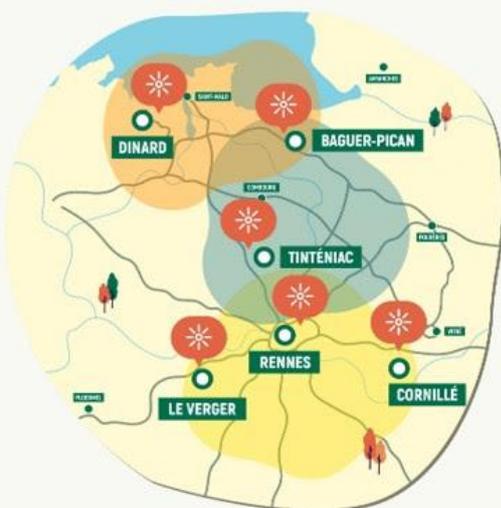
CORNILLÉ | LE VERGER | RENNES - HAUTES GAYEULLES | BAGUER-PICAN | TINTÉNIAC | DINARD

L'avenir solaire d'Ille-et-Vilaine se construit avec vous

Transformer 6 anciens sites de stockage de déchets,
agronomiquement inexploitable, en 6 champs photovoltaïques.

Les futures centrales

Au nombre de 6, les centrales se situent dans les communes suivantes :



PROJET DE CENTRALE
 SCIC LES SURVOLTÉS
 CVRE
 CIREN

Les sociétés coopératives

3 sociétés-coopératives d'énergie citoyennes (Les Survoltés, Centrales Villageoises Rance Émeraude, et CIREN), habituées des projets d'énergie renouvelable, sont déjà implantées sur place.



Pourquoi souscrire ?

Pour participer à un projet d'envergure de production d'énergies renouvelables et non émettrices de gaz à effet de serre, qui sera le plus grand parc citoyen PV de Bretagne, donner du sens à votre épargne et contribuer significativement à l'autonomie énergétique du territoire.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | IMPRESSION SUR PAPIER RECYCLÉ | BRETISUN 00101 - 0017 88282200010 | COORDONNÉES : 02 99 58 11 11

Breti Sun ISDND

Une grappe de 6 centrales solaires photovoltaïques va être construite sur 6 parcelles dans le département d'Ille et Vilaine, des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND), à Dinard, Le Verger, Tinténiac, Baguer-Pican, Rennes-Hautes-Gayeulles, Cornillé-Vitré. Ces terrains qualifiés de dégradés, ne peuvent plus être utilisés à la construction ni à l'agriculture. La puissance déployée va dépasser les 14 MWc, de quoi produire 16 GWh d'électricité annuellement, soit une hausse de la production photovoltaïque du département de 7,4%.

Impulsé par les collectivités propriétaires des terrains, ce projet multi-sites est piloté par Energ'IV (filiale du SDE35 et majoritairement publique) et développé par Galileo Energies Nouvelles, développeur basé à Morlaix et ex-QUENEA.

Dès 2020 à la création du projet, des collectifs citoyens ont également été intégrés à l'actionnariat de la société de projet, nommée BreTiSun ISDND, créant ainsi le collège citoyens, composé aujourd'hui de :

- La coopérative des Survoltés,
- Centrales Villageoises Rance Emeraude (CVRE),
- la coopérative citoyenne rennaise de l'énergie (CIREN).

La phase de développement (étude environnementale,...) a abouti à l'obtention des permis de construire et des contrats de vente de la production. C'est l'entreprise Émeraude Solaire (au sein du groupe OMEXOM) qui va effectuer la pose des panneaux solaires, entreprise locale basée à Miniac-Morvan. Pour le démarrage de la phase de construction, le projet s'ouvre à un investissement des [habitant.es](https://www.habitant.es), sous la forme d'apport en compte courant d'associé auprès des 3 sociétés citoyennes CVRE, CIREN et Les Survoltés. C'est l'équivalent d'un prêt, dérisqué, consenti à l'une de ces sociétés, assorti d'un taux d'intérêt annuel de 5% et d'une durée de blocage de 10 ans. Le versement des intérêts sera fait annuellement à la date anniversaire, avec un différé d'un an (premier versement en novembre 2027). Les souscripteurs (montant maxi 10 000€ et mini 500 €) doivent être sociétaires de l'une des 3 sociétés CIREN, CVRE et/ou Les Survoltés et détenir un nombre entier d'actions de la société citoyenne dont la valeur est au moins égale à 10% de l'apport en CCA dans la même société citoyenne. Les intérêts générés sont soumis à la fiscalité en vigueur l'année de leur versement.

Un formulaire a permis de recueillir votre intention de souscrire par CCA à ce projet. Vous avez été nombreux à y répondre et nos trois coopératives d'énergie citoyennes peuvent compter sur une importante contribution citoyenne pour cette phase de construction. Ceci va nous permettre de finaliser le montage financier notamment pour la mise en place de l'emprunt bancaire que la société de projet BreTiSun ISDND va contracter. La souscription réelle, avec les caractéristiques définitives fixées, se déroulera en septembre/octobre 2025.

Dès septembre, nous lancerons une grande campagne de communication, coordonnée entre nos 3 sociétés citoyennes, ENER'IV et les collectivités propriétaires, pour faire connaître le projet, déclencher des souscriptions, et plus largement communiquer sur les projets citoyens de nos coopératives, voire sur les enjeux énergétiques et notre responsabilité en tant que citoyen.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 15 septembre 2025 au 31 octobre 2025 : campagne de communication et souscription au CCA dédié BreTi Sun ISDND
- 3 octobre à 19h, Réunion publique d'information, Déchèterie VALCOBREIZH (1, la lande Tinténiac)
- 2e quinzaine d'octobre 2025 : versement des fonds
- novembre 2025 à fin 2026 : construction des centrales solaires et mise en service progressive
- novembre 2027 : 1er versement des intérêts
- de novembre 2028 à novembre 2035 : versement annuel des intérêts et remboursement de l'apport in fine.

L'identité visuelle du projet BRETISUN a pris forme pour mieux informer les citoyens avec [son site web](#), [un flyer](#) et une affiche

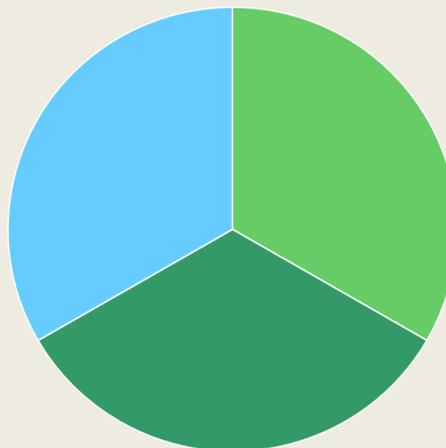
Les projets éoliens

Notre coopérative s'est impliquée dans deux projets éoliens locaux; [Lanrigan dans l'Vent \(Lanrigan\)](#) et [ANDEOLE \(Andouillé Neuville\)](#). Dans ces deux sociétés de projet, les citoyens représentés notamment par Les Survoltés, Enercoop et Energie partagée sont acteurs pour un tiers, les deux autres tiers de la gouvernance étant respectivement représentés par les collectivités (commune, Communauté de Communes et Energ'IV) et par le développeur Vensolair.

Le projet Lanrigan dans l'vent qui a été initié il y a trois ans est en phase d'instruction par le services de l'état (dépôt du dossier en février 2025) alors que la phase de prédeveloppement, d'information des riverains débute seulement pour le projet Andéole. **Une permanence de la coopérative des Survoltés au café associatif Léonard (Andouillé-Neuville) le 26 septembre à 18h** vous permettra de vous informer sur l'avancement du projet Andéole. Vous pouvez également consulter [notre site web](#) pour en savoir plus sur ces deux projets.

Trois collèges pour représenter le partenariat et l'esprit coopératif à l'origine de ce projet :

- Collège public
 - La commune d'Andouillé Neuville
 - La CCVIA
 - La SEM Energ'iv
- Collège citoyen
 - Energie Partagée
 - Enercoop Bretagne
 - Les Survoltés
- Collège privé
 - Vensolair



Deux nouvelles toitures PV Fromagerie La germillotte et GAEC BIOTAUPE en Autoconsommation collective (ACC)

Les puissances PV installées en toiture seront de 28kWc pour la fromagerie La Germillotte (Andouillé-Neuville), et de 100kWc pour la GAEC Biotaupe (Vignoc). Un installateur a été présélectionné pour effectuer ces 2 projets en même temps. L'étude de faisabilité se poursuit ainsi que l'étude du financement.

Dans un premier temps, les 2 projets seront en revente totale, ensuite ils seront le socle de notre première boucle locale d'ACC.

L'Autoconsommation Collective (ACC). C'est un partage locale de l'énergie (périmètre maximum de 20km), regroupant des consommateurs et des producteurs d'électricité, associés au sein d'un projet commun de production d'électricité renouvelable locale. Notre coopérative assurera le rôle de la Personne Morale Organisatrice (PMO) dont la fonction est d'équilibrer l'offre (producteurs) et la demande (consommateurs) d'énergie en relation avec le réseau public de distribution d'électricité.

Pour la mise en place et la gestion de l'ACC (clé de répartition et facturation), nous serons épaulés par la [Citoyenne Rennaise de l'énergie Renouvelable \(CIREN\)](#), qui gère déjà plusieurs boucles d'ACC sur le pays rennais.

Le 4ème groupement d'achat de kits solaires plug and play.

Le lancement du 4ème groupement d'achat de kits photovoltaïques Plug and Play en partenariat avec la coopérative [Solarcoop](#) va être retardé suite à l'annonce d'une modification au 1er septembre prochain de la norme NF C15-100 qui régleme la conformité des installations électriques en France.

Cette norme semblerait s'orienter vers une interdiction, pour une question de sécurité, d'injecter du courant dans une installation électrique existante en se branchant sur une prise standard, ce qui nous demandera une approche différente de la notion de « plug and play » (= on branche et ça fonctionne),

Nous vous tiendrons « au courant » de la suite dès que la norme et ses conséquences sur la nouvelle réglementation Plug and play sera précisée. Mais à ce jour, les modalités précises d'application ne sont pas encore toutes claires. Nos préconisations pourront donc encore évoluer.

Pour l'instant, Solarcoop envisage de proposer deux options de raccordement :

- Une connexion directe sur les trois fils d'un ancien boîtier de prise, via des connecteurs Wago (en remplacement de la prise).
- Un raccordement au tableau électrique, sur un disjoncteur libre.

Pour faciliter ces branchements, les kits intégreront désormais une plaque de fermeture avec sortie de câble et trois connecteurs type Wago. Le câble secteur livré sera équipé d'une fiche ; elle permettra aux particuliers de tester leur kit à réception et d'utiliser la batterie Solarcoop.

Accompagnement Solarcoop pour l'installation d'une toiture PV

[Mise en garde publiée sur la page Facebook Solarcoop](#)

Cet été, certains profitent du soleil... pour vous piéger.

Promesses irréalistes, contrats piègeux, faux diagnostics : tout est bon pour vous tromper.

Le flou sur la TVA à 5,5 % et les tarifs d'achat ne font qu'alimenter la désinformation et offrent un terrain idéal aux éco-délinquants.

Résultat : un discrédit qui touche toute la filière solaire, y compris les acteurs sérieux. C'est pour lutter contre ces pratiques et proposer un chemin balisé, sûr et transparent aux particuliers comme aux industriels que la coopérative SOLARCOOP a été créée.

Ne signez rien sans vérifier.

Un doute ? Contactez SOLARCOOP : accompagnement balisé, un dimensionnement adapté et clair, des installateurs sérieux, un prix juste pour éviter les mauvaises surprises.

Le bon accompagnement = un projet solaire réussi

Solarcoop entreprise de l'économie sociale et solidaire a développé une boîte à outils permettant d'accompagner les particuliers qui ont le projet de s'équiper d'une toiture photovoltaïque posée par un installateur agréé RGE. Cet accompagnement qui est gratuit (On vous demandera juste de faire un don de 20 Euros à une association de votre choix luttant contre la précarité énergétique), vous garantira un parcours honnête aboutissant sur une installation au juste prix et avec le niveau de performance attendue.

Pour en savoir plus, [suivez ce lien vers le formulaire d'accompagnement](#) (<https://accompagnement.solarcoop.pro/lessurvoltes>)

Opération maintenance/nettoyage de la centrale photovoltaïque de "La bijouterie" (Feins)

La production de nos centrales Survoltés diminue avec les poussières, les pollens, les sables Africains apportés par les vents qui ont tendance à occulter nos jolis panneaux mais c'en est fini, tout est propre et en fonctionnement !

Une équipe de joyeux bénévoles des Survoltés s'est retrouvée pour l'entretien des panneaux solaires installés sur la salle de la Bijouterie à l'étang du Boulet de Feins le 27 août 2025.



Pourquoi vous impliquer dans la SCIC Les Survoltés ?

La coopérative est toujours en phase de structuration et surtout de montée en puissance projet.

La majorité des motivé.e.s des réunions hebdomadaires des mardis était "presque naïve" sur le sujet des EnRs à leur arrivée dans ce bouiboui Survoltés. Dans une ambiance joyeuse et conviviale elles se sont rapidement formées au contact des sachants de la coopérative lors de ces mardis Survoltés et sur le terrain (réunions publiques, ateliers, formations PV et éolien, participation en tandem aux CODIR des sociétés de projets, apprentissage de la communication et des outils de gestion).

Chacun.e d'entre vous peut devenir acteur de SA coopérative en apportant SA contribution à la réalisation et au suivi de nos nombreux projets en cours de développement.

Venez découvrir les activités de notre coopérative tous les mardis à 18h30 au café des Possibles de Guipel

A noter dans vos agendas

- 26 septembre à 18h ; Permanence de la coopérative des Survoltés au café associatif Léonard (Andouillé-Neuville)
- 3 octobre à 19h ; Réunion Publique information Bretisun Tinténac, déchèterie VALCOBREIZH (1 la lande Tinténac)

Énergie & Transition énergétique - 3 Réunions publiques Bretagne Romantique

(Partenariat Solarcoop, les Survoltés). Pour mieux comprendre les aides disponibles, les étapes d'installation, les solutions locales pour produire sa propre électricité et les projets EnR citoyens du territoire.

REPRENEZ LE POUVOIR SUR VOTRE ÉNERGIE !

UNE SÉRIE D'ATELIERS PRATIQUES ET DE SOIRÉES D'INFORMATIONS
Pour mieux maîtriser sa consommation d'énergie et se faire accompagner dans un projet solaire

GRATUIT
DATES ET LIEUX DES ATELIERS
sur notre site internet

bretagneromantique.fr

Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ile & Vilaine EDF LES SURVOLTÉS Solarcoop Pays de Saint-Malo

- 07/10 - Dingé (salle polyvalente) 19h30-21h30
- 16/10 - Plesder (salle des fêtes) 19h30-21h30
- 04/11 - Cuguen (salle des fêtes) 19h30-21h30

Bon vent, joyeux soleil,

La commission communication